

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de
SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2009

Présents : Monsieur Gérard FEUILLETTE Président,
Mesdames Sylvie DUBOIS, Cathy LEMAIRE, Valérie DESSENNE.
Messieurs Bernard LEMAIRE, Bernard GLADIEUX, Frédéric BRENOT, Jean-Bernard VENET,
Dominique MINCHEZ, Jean-Francis BOULANGER, François LEFEVRE, Hugues LEGRAND.

Absents excusés : Messieurs Jean-Michel BOUCHEZ et Alvaro GONCALVES.

Absente non excusée : Madame Viviane VENET

Secrétaire : Monsieur Jean-Francis BOULANGER.

Date de convocation : 24 juin 2009

Le compte rendu de la séance du 27 mai 2009 est approuvé.

NOMINATION D'UN CONSEILLER SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le Maire expose qu'un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance a été signé le 7 mai 2009 à Holnon entre l'Etat, les présidents de communautés d'agglomération et de communes couvrant le Saint-Quentinois, et les communes de Bohain, Fresnoy le Grand et Holnon.

Monsieur François LEFEVRE est désigné conseiller sécurité et prévention de la délinquance. Il aura pour mission d'identifier et de faire remonter les problèmes rencontrés dans la commune. Les conseillers seront régulièrement, réunis au niveau des cantons ou des communautés de communes, pour faire le point des problèmes rencontrés et envisager les actions locales à mettre en place.

DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE

Une subvention de 716 € est allouée à l'école pour l'acquisition de manuels de mathématiques pour les classes de CE1 à CM2.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET 2009

La décision modificative n° 1 au budget 2009 est adoptée comme suit

Investissement dépenses

C/211	+ 7 900 €
C/2315 opération n° 31	+ 45 000 €
C/2315 opération n° 33	- 52 900 €

Fonctionnement dépenses

C/ 6574	450 €
C/ 61522	- 450 €

AFFAIRES DIVERSES

- Le maire informe que :
 - Les travaux FDS chemin d'Hennechies et rue de la Vallée, en cours d'exécution, ont été attribués à l'entreprise COLAS pour un montant de 37 388.99 € TTC.
 - L'aménagement du parking du stade est terminé. L'entreprise Gorez, attributaire du marché, a réalisé celui-ci pour un montant de 21 170, 39 € TTC.
- Madame Valérie DESSENNE demande si l'accueil périscolaire pourrait fonctionner jusque midi, en plus du matin et du soir.
Mr FEUILLETTE répond que dans l'immédiat, il n'est pas prévu d'accueil périscolaire jusque midi. Le service existant de 11 H 45 à 13 H 35 est destiné aux enfants déjeunant à la cantine.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 2 juillet 2009,
Le Maire,
Gérard FEUILLETTE


